

DOSSIER de PREMIERE DEMANDE de TITRE de SEJOUR

Liste des pièces à fournir (photocopies)

1°) Apportez l'**original** du passeport

2°) Passeport en cours de validité (**numéro,+identité+validités**)

3°) Visa d'entrée en France

4°) Justificatif de domicile de moins de trois mois

- quittance de loyer avec tampon de l'agence

- (ou) Facture EDF/Gaz/Télécom/Internet/Portable

- (ou) Contrat de location daté de moins de trois mois

- Si vous êtes hébergé/logé par un particulier : **certificat d'hébergement daté + un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant ou du bailleur + carte d'identité de l'hébergeant ou du bailleur.**

5°) Ressources **de moins de trois mois** faisant apparaître les virements mensuels (minimum 615€/mois): attestation de bourse ou relevés bancaires.

- Si vous êtes pris en charge financièrement : attestation de prise en charge financière manuscrite+ pièce d'identité+ trois derniers bulletins de salaire + dernier avis d'imposition de la personne qui vous prend en charge

6°) Imprimé de demande de visite médicale OFII¹

7°) **Certificat de scolarité ou attestation de stage tripartite (université + entreprise + intéressé(e))**

8°) 4 photographies d'identité aux normes françaises sur fond gris clair (les photocopies de photographie ne sont pas admises).

9°) Les 2 cartons¹ (bleu et rose) et une enveloppe, timbrés et libellés à votre nom et adresse complète dans l'Hérault.

Si vous êtes marié(e), merci de joindre un certificat de mariage traduit en français par un traducteur assermenté

¹ Disponibles à l'accueil international du PRES-UMSF